L'examen des recettes lors du contrôle budgétaire d'une collectivité territoriale en France

Séminaire Eurorai Alicante
23 avril 2010

Plan de l'exposé

1ère partie : Présentation

- Le contrôle budgétaire,
- Méthodologie du contrôle et ses suites,

2ème partie : Cas pratique

- Les recettes dans le budget d'une collectivité territoriale et leur examen
- L'exemple d'un budget d'une commune voté en déséquilibre

Première partie

- **Le contrôle budgétaire : l'une des trois missions que la loi a confiée aux chambres régionales des comptes en France**

- **Comme les deux autres missions, le contrôle budgétaire s'exerce sur les collectivités territoriales (communes, départements, régions) et leurs établissements publics**

Une mission originale, née en 1982 avec la décentralisation et la création des chambres

- Le contrôle budgétaire accompagne la libre administration des collectivités territoriales
- La chambre, saisie par le représentant de l'Etat notamment lorsqu'un budget est voté en déséquilibre, propose des mesures de redressement financier dans des avis.

La méthodologie de l'audit des recettes dans le contrôle budgétaire (principes généraux)

Première étape :

- **S'assurer de la sincérité du budget ou du compte** :
  - L'assurance du principe et du montant de la recette
  - Les recettes sont enregistrées dans les comptes sur la base des droits constatés
- **Au besoin, apporter les corrections qui s'imposent**
- **En déduire si la saisine est (ou non) justifiée**

La méthodologie de l'audit des recettes dans le contrôle budgétaire (principes généraux)

Deuxième étape :

- Proposer des mesures destinées à équilibrer le budget ou le compte sur une ou plusieurs années

CAS PRATIQUE

Structure simplifiée d'un budget de collectivité territoriale

(comptes 2007, ensemble des collectivités territoriales, en milliards d'€)

Section de fonctionnement

Dépenses (a)……133

Recettes (b)……162

dont

Impôts et taxes……94

Concours de l'Etat……48

Autres……20

Epargne =(a)-(b)……29

Section d'investissement

Dépenses (c)……68

Recettes (d)……62

dont

Epargne……29

Subventions……15

Emprunts……18

Besoin de ft =(c)-(d)……6

Les recettes de la section de fonctionnement

	Contrôle…	Moyen de redressement
Les impôts et taxes		
Impôts directs	Facile	Oui
Impôts indirects	Assez difficile	Oui
Les concours de l'Etat		
Compensations fiscales	Facile	Non
Dotations	Facile	Non
Les autres recettes	Assez difficile	Non

Les recettes de la section d'investissement

	Contrôle…	Moyen de redressement
Recettes non affectées		
Dotations de l'Etat	Facile	Non
Fonds de compensation TVA	Facile	Non
Ventes de biens	Facile	Oui
Subventions d'opérations	Difficile	Oui
Emprunts	facile	Oui

Présentation du budget d'une commune transmis par le préfet

Section de fonctionnement

Dépenses 100

Recettes.....100

dont

Impôts et taxes.....60

Concours de l'Etat.....30

Autres.....10

Epargne prévisionnelle..5

Résultat.....-5

Section d'investissement

Dépenses.....40

dont

remboursement emprunt.....15

Recettes.....62

Epargne.....5

Subventions.....15

Emprunts nouveaux.....20

Résultat.....0

Première étape : le contrôle des recettes pour un budget sincère

- **1. La sincérité des recettes d'investissement et la couverture des annuités d'emprunt par les « recettes propres » pour déterminer l'autofinancement nécessaire**

Dans notre exemple,

- 6 de subventions d'investissement sont des ressources propres.

  Pour couvrir l'annuité d'emprunt de 15, il faudra donc que l'autofinancement soit égal à 9

- 3 de subventions d'investissement non certaines, qu'il faut donc retirer

Budget après correction 1

Section de fonctionnement

Dépenses 100

Recettes.....100

dont

Impôts et taxes.....60

Concours de l'Etat.....30

Autres.....10

Epargne prév.....5+4 = 9

Résultat.....-9

Section d'investissement

Dépenses.....40

dont

remboursement emprunt.....15

Recettes.....62

Epargne.....5+4 = 9

Subventions.....15-3 = 12

Emprunts.....20

Résultat.....1

Première étape : le contrôle des recettes pour un budget sincère

2. La sincérité des recettes de fonctionnement :

- Approche globale : cohérence des recettes de fonctionnement par rapport à l'année précédente,
- Examen des recettes principales

- **Dans notre exemple, nécessité de provisionner 7 pour une importante créance douteuse**

Budget après correction 2

Section de fonctionnement

Dépenses ……100+7 = 107

Recettes……..100

dont

Impôts et taxes……..60

Concours de l'Etat……30

Autres……..10

Epargne prév……5+4 = 9

Résultat……-16

Section d'investissement

Dépenses……40

dont

remboursement emprunt…….15

Recettes……62

Epargne……5+4 = 9

Subventions……15-3 = 12

Emprunts……..20

Résultat……1

Résultat de l'examen du compte

- La section d'investissement est en suréquilibre de 1
- La section de fonctionnement est en déséquilibre de 16

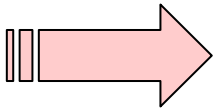

La saisine est justifiée

Deuxième étape : l'ajustement des recettes pour équilibrer le budget

Principes :

- Une fois la sincérité des recettes rétablie, l'équilibre est d'abord recherché
  - par la réduction des dépenses,
  - par l'augmentation des recettes non fiscales
- Les propositions de la chambre ne peuvent concerner que les recettes qui sont du ressort de la collectivité,
- L'augmentation des recettes fiscales ne sera envisagée qu'en dernier recours.

Deuxième étape : l'ajustement des recettes pour rétablir l'équilibre du budget

Les recettes d'investissement :

- Réduction des subventions après élimination de dépenses d'investissement,
- Les cessions de biens,
- Les emprunts

Dans notre exemple, réduction de l'emprunt de 1 pour équilibrer la section d'investissement

Budget après correction 3

Section de fonctionnement

Dépenses ……100+7 = 107

Recettes……100

dont

Impôts et taxes……60

Concours de l'Etat……30

Autres……10

Epargne prév……5+4 = 9

Résultat……-16

Section d'investissement

Dépenses……40

dont

remboursement emprunt……15

Recettes……62

Epargne……5+4 = 9

Subventions……15-3 = 12

Emprunts……20-1 = 19

Résultat……0

Deuxième étape : l'ajustement des recettes pour rétablir l'équilibre du budget

- **Les recettes de fonctionnement :**
  - Les tarifs aux usagers des services,
  - Les impôts et taxes,
  - Les recommandations pour l'avenir

Dans notre exemple :

- Réduction des dépenses de 8
- Augmentation des tarifs de 2 (autres)
- Enfin, augmentation des impôts de 6

Budget après correction 4

Section de fonctionnement

Dépenses ….100+7-8 = 99

Recettes……..100+8 = 108

dont

Impôts et taxes…….60+6 = 66

Concours de l'Etat……30

Autres……10+2 = 12

Epargne prév……..5+4 = 9

Résultat……0

Section d'investissement

Dépenses……40

dont

remboursement emprunt…….15

Recettes……62

Epargne……5+4 = 9

Subventions……15-3 = 12

Emprunts……20-1 = 19

Résultat……0

L’avis de la chambre

- 1 la saisine est recevable
- 2 la saisine est justifiée
- 3 le budget proposé par la chambre est équilibré grâce aux mesures suivantes
- 4 la commune est invitée à délibérer sur l’avis de la chambre